

Circulation et stationnement : l'organisation détaillée

1- Le jeudi 27 août de 8 h 00 à 23 h 59

- Voie communale n° 12 de l'entrée du parking des RIAS vers le rond-point de la route du château d'eau
- Parking situé à l'entrée de la résidence de Park al leur côté mairie
- Du rond-point de la rue du château d'eau à la place de l'église y compris le parking stabilisé
- La place de l'église et les voies jusqu'au chemin de roz Beg et au cimetière
- La rue du Bourg du rond-point de l'église à l'ancienne mairie
- Le stationnement enherbé au droit du presbytère

2- Le vendredi 28 août de 8 h 00 à 17 h 00.

- Voie communale n° 12 de l'entrée du parking des RIAS vers le rond-point de la route du château d'eau
- Parking situé à l'entrée de la résidence de Park al leur côté mairie

Les parkings disponibles sont le parking de la salle polyvalente et les parkings du cimetière.

La circulation sera interdite pour l'ensemble des véhicules à moteur (voiture, camion, bus, tracteur, 2 roues, quad, ...) à l'exception des véhicules de secours :

1 - Le jeudi 27 août de 14 h 00 à 23 h 59

- Rue du Bourg du rond-point de l'église à l'ancienne mairie

2 - Le jeudi 27 août de 18 h 00 à 23 h 59

- Du rond-point de la rue du château d'eau à la place de l'église
- Voies intérieures de la résidence de Park Al Leur et de la cité d'Irlande côté église
- Place de l'église et sur les voies qui en partent jusqu'au chemin de roz Beg et au cimetière
- Rue du Bourg du rond-point de l'église à l'ancienne mairie
- Sur les voies qui desservent la mairie et les WC publics

- Le parking de Feuteun Don qui sera réservé au stationnement des bus TBK.

2 - Le vendredi 28 août de 11 h 00 à 16 h 30

- Voies intérieures de la résidence Park al Leur
- Sur les voies qui desservent la mairie et les WC publics

A noter : Le parking du stade sera réservé au stationnement des bus TBK. Pour ceux qui viennent de la route de saint Thurien, 60 places sont également disponibles sur le plateau d'évolution, près de l' Ecole maternelle.